



## RETRANSCRIPTION CONFÉRENCE

---

### Santé et Sécurité au travail : quelle organisation pour quels résultats ?

Conférence en avant-première des Congrès/Salons Préventica  
Mardi 30 octobre 2012, Université Paris XIII, Bobigny

***Intervention de Danièle Thuaire,***

***Médecin du Travail et Vice-présidente de Bossons Futé***

Je suis médecin du travail en interentreprises mais je suis aussi à l'origine, avec des collègues de Bossons Futé ; en 2001, c'est ma collègue Pierrette Trilhe qui avait décidé de créer un fichier « Métier et danger ».

Donc, cette association a été créée en 2002 sur la base du bénévolat par des médecins du travail. Nous n'étions pas très nombreux au départ et nous avons donc, créé un fichier complet de fiches métier.

Actuellement, nous avons 350 fiches françaises et 22 marocaines sur le site et nous avons 90 fiches de danger que je viens de reclasser avec l'informaticien, la semaine dernière, après la nouvelle réforme de la santé au travail ; puisque vous savez que beaucoup de SMR, ce qu'on appelait Surveillance Médicale Renforcée, ont disparu et que, dorénavant, nous sommes essentiellement pour la surveillance médicale renforcée dans les critères de pénibilité et les expositions.

Le site est donc en train d'être refondé sur les fiches de risques et les fiches dangers. Ce que je voulais dire, c'est donc que ce fichier est donc animé par des bénévoles. Nous sommes subventionnés par nos services de santé au travail et quelques institutionnels. Nous sommes à la disposition de tous.

Nos principaux publics qui consultent le site, sont donc, au départ des médecins du travail, mais aujourd'hui ce sont 50 % de préventeurs, de RH, d'employeurs et de salariés qui cherchent des informations puisque les fiches sont très complètes. Elles partent du métier jusqu'à toutes les expositions et jusqu'à la prévention collective, individuelle et également les risques pour l'environnement.

Notre public est également les étudiants, le pôle emploi, l'AFPA. Nous avons des partenariats avec l'AFPA pour lesquels nous avons fait toutes leurs fiches métiers pour les demandeurs d'emploi, nous avons un partenariat avec pôle emploi, avec les sapeurs pompiers, avec Préventica qui nous a toujours permis de nous exprimer au sein de ses salons. Et actuellement, depuis 2000, ce qui nous permet de continuer, nous avons du renouvellement au niveau du conseil d'administration.

Nous nous dirigeons aussi vers les TPE, PME dans le sens où, avec le RSI, nous essayons de travailler avec eux pour tout ce qui est artisan et commerçant, puisque souvent ils sont seuls ou avec un apprenti, donc c'est vraiment une population que l'on cible, qui a besoin d'information.

Et aujourd'hui, nous avons jusqu'à 4.000 visites par jour, nous avons été jusqu'à 8.000 à certaines périodes où les gens avaient vraiment besoin d'information. Nous avons créé ce site parce que nous partions du terrain quand nous, médecins du travail, nous nous étions aperçus que certains salariés comme certains employeurs ne connaissaient pas du tout leur législation ni leur prévention. Et donc aujourd'hui, nous sommes toujours d'actualité.

En développement international, nous avons des partenariats à l'étranger ; nous avons participé aux congrès internationaux de Tunis et du Cap où il y avait des présentations à la fois de nos travaux et de notre association et nous continuons dans ce sens-là.

Nous voudrions avoir un fichier international avec un seul modèle de fichier parce que nous nous sommes aperçus, dans nos voyages, que tout le monde avait les mêmes problèmes avec les métiers et les dangers que vous soyez en Inde, que vous soyez en Afrique du Sud, que vous soyez au Maroc, la méthodologie est la même.

Donc, nous avons un très gros partenariat avec le Maroc qui nous a déjà rédigé 22 fiches, notamment des fiches qui sont déjà traduites dans diverses langues. Nous travaillons avec le BIT mais c'est très lent, ça fait 2 ans que nous allons régulièrement à l'eau avec déjà un modèle qu'ils ont rédigé avec les Italiens et les Israéliens. Donc, nous aimerions bien que ça ne se termine pas comme ça. C'est un outil participatif, libre d'accès, que vous pouvez tous consulter. Nous avons un forum où nous avons 1.600 bossonautes inscrits avec 160.000 messages et je crois 10.000 fils de discussions.

Donc, c'est sur [www.bossons-fute.fr](http://www.bossons-fute.fr), si vous voulez joindre le conseil d'administration, c'est [contact@bossons-fute.fr](mailto:contact@bossons-fute.fr) ou le bureau quand vous avez une question. Nous avons beaucoup de questions de RH ou d'employés ou d'employeurs qui nous posent des questions individuelles qui ne veulent pas mettre sur le forum.